



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 DECEMBRE 2019,
A LA MAISON DES CONGRES CLAUDE NICOLLIER AUX DIABLERETS,
SOUS LA PRESIDENCE DE LUC PENEVEYRE**

Le Conseil communal d'Ormont-Dessus,

Qui l'interpellation de M. Jean-Charles André et consorts à l'intention de la municipalité sur le projet de prolongation de la ligne de l'ASD

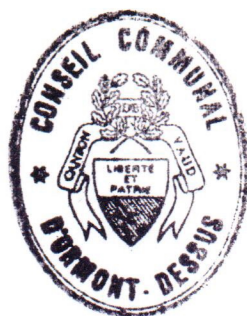
Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour;

LA MUNICIPALITE DECIDE :

De traiter séance tenante cette interpellation qui aboutira par le vote d'une résolution de M. Jean-Charles André et consorts sur le même sujet.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Luc Peneveyre



La secrétaire
Julia Belluz